

Procès-verbal du conseil municipal séance du 12 décembre 2025

Présents : M. VICTOR Maire,
MM. Godefroy, Corruble Adjoints
Mmes Lhommet-Carpentier, Tufel, Hubert, Mabire
MM. Deneuve, Clément, Leclef, Thibault, Gallais

Absents ayant donné pouvoir : néant

Absente excusée : Mme Lanchon

Absents : M. Lemeunier Bruno, Mme Gauthier Josiane

La séance est ouverte à 18 h 30

Le quorum est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Mme Mabire est élue secrétaire de séance.

Observations sur le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2025: néant

ORDRE DU JOUR

1) Colis de Noël :

Monsieur le Maire rappelle qu'un colis est habituellement attribué aux habitants de Saint-Riquier âgés de 67 ans et plus à l'occasion de Noël.

Le conseil municipal souhaite perdurer la tradition.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

décide d'attribuer un colis de Noël à tous les habitants en résidence principale âgés de 67 ans et plus ainsi qu'un bon d'achat à retirer à l'épicerie du village d'une valeur de 25 € par personne. Une boîte de chocolat et une bouteille de vin pétillant seront ajoutées aux colis. Valeur totale du colis 80 €

Les colis seront distribués le vendredi 19 décembre 2025 en mairie de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

M. Thibault et Mme Mabire assureront la permanence du matin et M. le Maire l'après-midi.

2) Cadeaux de Noël des enfants

84 enfants recevront un cadeau ainsi qu'un sachet de friandises offerts par la commune.

L'emballage des cadeaux et dépôt sont prévus le jeudi 18 décembre soir aux écoles.

Présents pour l'emballage :

Mme Hubert, MM. Corruble, Clément, Deneuve, Godefroy et Victor

3) Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil des dates de distribution des bacs jaunes :

Vendredi 9 janvier de 9 h – 12 h et 14 h 17 h

Samedi 10 janvier 9 h – 12 h

Vendredi 23 janvier de 9 h – 12 h et 14 h 17 h
Samedi 24 janvier de 9 h à 12 h

Un flyer a été distribué à tous les habitants dans les boîtes aux lettres en même temps que celui pour la cérémonie des vœux qui est prévue le samedi 17 janvier à 11 h à la salle des fêtes.

M. Le Maire sera présent les samedis matins pour effectuer la distribution.

M. Thibault demande à M. le Maire de contacter la gendarmerie pour effectuer une réunion sur la cybersécurité à l'intention des habitants. M. le Maire en prend note.

Mme Lhommet-Carpentier demande si le dossier concernant l'implantation des réserves incendie sur le village est avancé. M. le Maire répond qu'il faudra contacter les propriétaires des terrains concernés par l'installation de deux réserves préconisées par le SDIS76.

M. le Maire informe le conseil sur l'avancée de la vente du golf. Deux repreneurs ont été retenus par un groupe de travail à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. La décision sera prise par la CCCA lors de la séance du 17 décembre prochain
La séance est levée à 19 h 40.

Délibération

N° 1 – Colis de Noël aux anciens